

ELEVE

ÉCOLE DES GOLFS DE LACANAU

Fiche d'inscription saison 2023/2024

Nom :
 Prénom : Date de Naissance :
 Adresse :
 CP : Commune :
 Tel (domicile) : Tel (mobile) :
 Email :
 Numéro de licence : Index :
 OBLIGATOIRE : Certificat Médical ou questionnaire de Santé

TITULAIRES DE L'AUTORITE PARENTALE:

PÈRE – Nom / Prénom.....
 Adresse :
 Tel
 Email (**obligatoire**) : Êtes-vous joueur de golf ?
MÈRE – Nom / Prénom :
 Adresse (si différente)
 Tel :
 Email (**obligatoire**): Êtes-vous joueuse de golf ?.....

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom / Prénom.....
 Adresse :
 Tel : Email (**obligatoire**) :

TARIFS ET RÈGLEMENT : Aucun remboursement possible en cours d'année. Règlement à l'ASGL par chèque, virement ou espèces

29 Séances de septembre 2023 à juin 2024 : 19 Cours collectifs, 10 Compétitions accès aux parcours Ardilouse, Baganais et Méjanne (sous certaines conditions pour les élèves disposant d'un index).hors licence 38/35€ et cotisation ASGL 16€	7/8 ans à > 17 ans <input type="checkbox"/> 310 € EVOLUTION <input type="checkbox"/> 360 € COMPETITION	4 à 7/8 ans <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année (1heure): 180 € KIDS TEAM <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année (1heure 30): 240 € KIDS TEAM
	Licence+Cotisation ASGL	38 €

Autorisation de reproduction et de représentation de photographie pour une personne mineure.



Autorisation médicale. Autorisation pour participation aux compétitions. Autorisation pour les déplacements en véhicule personnel des personnes désignées par l'AS des golfs de Lacanau ou d'autres parents. Engagement à respecter la charte de l'école des golfs de Lacanau.

Je soussigné(e) : (Nom/ Prénom du représentant légal)

Domicilié à Code postal : Ville :

Représentant légal de l'enfant : Né le : à : ;

Autorise /n'autorise(1) pas l'AS des golfs de Lacanau dont le siège est à Lacanau à reproduire ou présenter à titre gracieux la ou les photos prises par lui et représentant le mineur ci-dessus désigné sur le site internet de l'AS ou sur tout autre site internet ou supports papiers liés à la pratique du golf ou à la communication autour d'un événement golfique. Cette autorisation est donnée sans limitation de durée à compter de sa signature, mais pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite de votre part adressée à l'AS dont l'adresse figure ci-dessus. Cette révocation ne prenant effet que pour les utilisations engagées postérieurement à sa réception par l'AS.

Autorise/n'autorise(1) pas les membres de l'encadrement administratif ou technique des golfs de Lacanau, de l'AS, du comité départemental de Gironde, de la ligue d'Aquitaine ou de la FFGolf à prendre les dispositions suivantes en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence (SAMU) afin que le joueur mineur, ci-dessus désigné, soit orienté le cas échéant vers une structure hospitalière. Les représentants légaux seront prévenus dans les meilleurs délais aux fins de mise en relation avec les professionnels de la santé.

Autorise/n'autorise(1) pas mon enfant à participer aux compétitions jeunes organisées par l'AS, le CD33, la Ligue ou la FFG.

Autorise/n'autorise(1) pas les parents des autres enfants ou les personnes désignées par l'AS à transporter mon enfant aux différentes compétitions avec leur véhicule personnel.

Je m'engage à respecter la charte de l'école des golfs de Lacanau ci-jointe (le règlement intérieur vous sera remis en septembre).

Fait à le Signature du représentant légal (précédée de la mention « lu et approuvé »).

(1) Rayer la mention non choisie.